



Aveyron

Le 2 juillet 2015 à 16 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Simone Anglade, Annie Bel, Annie Cazard, Corinne Compan, Émilie Gral et Messieurs Vincent Alazard, Jean-Claude Anglars, Jacques Barbezange, Régis Cailhol, Jean-Luc Calmelly, Éric Cantournet, Sébastien David, Michel Delpal suppléant de Madame Sylvie Lopez, Jean-louis Denoit, Christophe Saint-Pierre, Claude Salles.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Sylvie Lopez et Messieurs Jean-Philippe Abinal, André At, Alain Fauconnier, Jean-François Galliard, Serge Roques.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Natalie Alazard, Marie-Pierre Arènes payeur départemental et Messieurs Lionel Coursières, Éric Flores, directeur départemental, Olivier Guiraud, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron, Stéphane Valat suppléant de Monsieur Michel Galtier.

Membres absents ou excusés : Messieurs Michel Galtier et Alain Garibal.

Membre de droit : Monsieur le préfet représenté par Monsieur Richard Mir, directeur de cabinet.

Date de convocation : 8 juin 2015.

4 – CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

Vu le rapport n° 4.

Considérant que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'avis favorable du comité technique.

Vu l'avis favorable de la commission administrative paritaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration se prononce favorablement sur :

Les suppressions de postes à temps complet suivants :

DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADES :

Filière Sapeurs-Pompiers Professionnels :

- 1 poste de caporal, à compter du 1^{er} mars 2015 comme suite à la nomination d'un agent au grade de caporal-chef .

Filières Administrative et Technique :

- 2 postes d'adjoint administratif de 2^o classe, à compter du 1^{er} juillet 2015.

- 6 postes d'adjoint administratif de 1^o classe, à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suite à la nomination de 6 agents au grade d'adjoint administratif principal de 2^o classe.

- 1 poste d'adjoint technique de 1^o classe, à compter du 1^{er} janvier 2015 comme suite à la nomination d'un agent au grade d'agent de maîtrise.

Les créations de postes à temps complet suivants :

DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADES :

Filière Sapeurs-Pompiers Professionnels :

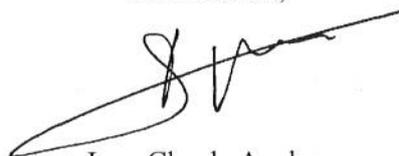
- 2 postes d'adjudant, à compter du 1^{er} juin 2015.

Filière Administrative :

- 2 postes d'adjoint administratif de 1^o classe, à compter du 1^{er} juillet 2015 comme suite à la réussite de 2 agents à l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1^o classe.

Fait à Rodez, le - 9 JUIL. 2015

Le Président,



Jean-Claude Anglars